



le Républicain

HEBDOMADAIRE DE L'ESSONNE

Spécial Mennecey



Mennecey, une ville à la campagne



A travers cette édition spéciale de l'hebdomadaire d'information essonnien «Le Républicain», nous sommes heureux de proposer un point sur les princi-

paux dossiers qui ont fait, font et feront l'actualité de la commune. Au fil des pages, vous pourrez ainsi mieux percevoir l'ensemble des activités, des actions et des politiques

publiques qui sont conduites à Mennecey et qui font de cette ville à la campagne de moins de 14 000 habitants l'une des communes les plus dynamiques de notre département. Une commune dynamique de par son actualité culturelle, les très nombreux services et activités qu'elle propose aux habitants, l'expansion de sa zone économique, le développement de projets structurants pour les 30 prochaines années tels que la création d'un cinéma multiplexe ou encore la réouverture de notre piscine olympique fermée en janvier 2008,

mais aussi une commune où il fait bon vivre. Une douceur de vivre matérialisée, entre autres, par le fait que cette ville à la campagne est composée majoritairement d'espaces verts : qu'il s'agisse des 110 hectares du parc de Villeroy, des centaines d'hectares des marais qui bordent la rivière Essonne où de nouveaux secteurs de promenades vont être aménagés par le Conseil Départemental et le SIARCE. Il convient d'ajouter les espaces verts du village Levitt, ceux qui seront aménagés avec le futur éco quartier ou encore avec l'ouverture

ces deux dernières années de plusieurs parcs et jardins publics (parc de la Roseraie, parc de Bel Air, bois de la Justice...), ou encore la diminution effective au mois de juillet prochain, avec l'adoption du nouveau PLU, de 1 % des espaces constructibles.

Plus que jamais Mennecey affiche clairement sa volonté d'être une ville belle et douce à vivre pour tous, de la naissance jusqu'au très grand âge.

Jean-Philippe Dugoin-Clément,
Maire de Mennecey,
Conseiller Régional



Suivez l'actualité de votre ville au quotidien
sur la page Facebook : Mairie de Mennecey sur Twitter : @menneceycom et sur www.mennecey.fr



Présentation générale

Dans la région naturelle de l'Hurepoix, blottie au creux de la vallée de l'Essonne, la commune de Mennecy qui comptait 13 980 habitants au 1^{er} janvier 2017, jouit d'une situation et d'une richesse patrimoniale naturelle et architecturale unique. Située à 35 km au sud-est de Paris, 8 km d'Évry et 6 km de Corbeil-Essonnes, Mennecy est desservie par un réseau routier et autoroutier important (A6, RD 191 et 153) ainsi que par la ligne D du RER. Les berges de l'Essonne et les bois qui l'entourent sont recensés par le Conseil Départemental de l'Essonne au titre

des espaces naturels sensibles. Gros bourg constitué jusque dans les années 1970 de maisons de caractère ceinturant son église du XIII^e siècle, Mennecy s'enorgueillit de son passé historique lié aux Ducs de Villerois et à sa manufacture de porcelaine. La commune a depuis lors connu un très important développement démographique du fait de la construction entre 1974 et 1983 de 1 700 nouveaux pavillons au sud de son territoire dans le quartier de la Verville. Ses nombreux équipements sportifs et culturels, ses commerces, son dynamisme, conti-



L'allée des sequoias



Porte de Paris

nent d'attirer une population jeune et familiale, privilégiant un cadre de vie appréciable. Administrée depuis 2011 par Jean-Philippe Dugoin-Clément, la Ville s'efforce de maintenir un niveau de service public important et de qualité, dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités marqué par une augmentation imposée de ses charges (réforme des rythmes scolaires, refonte des grilles indiciaires et traitement des agents, hausse de la TVA, des cotisations sociales, des coûts des fluides, contributions à l'intercommunalité, transferts de compétences...) et une baisse drastique des dotations de l'Etat mise en place par le gouvernement de Manuel Valls en avril 2014. Mennecy va ainsi

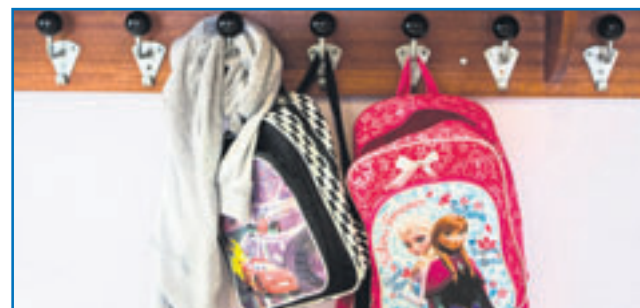
subir une perte sèche de plus de 12 millions d'euros d'ici 2020, terme du présent mandat ! Cette situation de crise sans précédent oblige l'ensemble des élus siégeant au sein du Conseil Municipal, qu'ils fassent partie de la majorité ou des groupes d'opposition, à agir différemment, à travailler dans le seul intérêt commun, pour renforcer la maîtrise de la dépense publique. La Municipalité a ainsi été contrainte de réduire un très grand nombre de postes de dépenses budgétaires, à en différer certaines, de manière à maintenir un programme d'investissement ambitieux, un niveau d'imposition stable, tout en engageant le désendettement de la commune.

Grandir à Mennecy



Priorité à la réussite des jeunes menneçois

À travers ses structures petite enfance, ses écoles maternelles et élémentaires, ses accueils de loisirs ou encore sa Maison des Jeunes, la gestion de la restauration, la mise en œuvre d'actions pédagogiques, la Ville fait de la réussite des jeunes Menneçois sa priorité absolue ! Après la reconstruction complète des groupes scolaires des quartiers sud (Verville et Myrtilles) au cours du précédent mandat, des travaux de rénovation et d'agrandissement des écoles de la Sablière et de l'Ormeteau



ont démarré afin de faire bénéficier les quartiers nord du même effort. En moins de 10 ans, la commune aura consacré près de 30 millions d'euros d'investissement en

faveur des écoles. Cet effort est sans précédent dans l'histoire de la commune et difficilement comparable avec ce qui a été fait dans les communes voisines.

Soutenir la garde d'enfants à domicile

Le Relais assistantes maternelles (RAM) est un service municipal agréé par la CAF. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'animation pour les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), les parents et les enfants. Le RAM et ses deux agents accompagnent les assistantes maternelles dans les

démarches d'obtention de leur agrément, leur statut, leurs droits et devoirs, ainsi que dans leur prise de fonc-

dans leurs démarches en tant qu'employeurs, et peut les mettre en relation avec des professionnels de la petite



Fête du RAM



Des conditions idéales pour la garde des enfants

tion et leurs démarches administratives (contrats...). Il leur propose des temps de rencontre, d'échanges et de formation continue. Pour les parents (et futurs parents), le RAM remplit une mission d'information sur les différents modes d'accueil, fournit une liste d'assistantes maternelles mise à jour avec leurs disponibilités d'accueil, les accompagne et oriente

enfance compétents. Le RAM favorise enfin la socialisation des enfants en proposant des temps de rencontre collectifs (spectacles, fêtes...) qui préparent en douceur à la vie en collectivité. Il leur permet de découvrir d'autres lieux, d'autres jeux et d'autres professionnelles de la petite enfance (musicienne, psychomotricienne, bibliothécaire).



Ecoles de la Sablière et de l'Ormeteau : d'importants chantiers d'extension, rénovation, reconstruction

Historiquement, le centre-ville et les quartiers nord de la commune de Mennecy sont couverts par l'école de l'Ormeteau (exclusivement élémentaire) et l'école de la Sablière (maternelle et élémentaire). Cette répartition s'avère problématique en termes de carte scolaire. Certains enfants de maternelle dépendants de l'école élémentaire de la Sablière ne peuvent y être accueillis et sont répartis sur les écoles du Clos Renault et de la Jeannotte. D'autres ayant fait leurs classes maternelles dans les écoles du Clos Renault et de la Jeannotte sont amenés à quitter leurs camarades pour effectuer leur



la Sablière et de l'Ormeteau sont les plus anciennes de la commune. La Sablière, construite à la fin du 19^e siècle, ne dispose pas de service de restauration scolaire (seule une « micro-restauration » est assurée pour

se compose de 5 salles de classes, dont 2 dans un bâtiment préfabriqué mis en place de manière « provisoire » il y a une cinquantaine d'années.

Il est donc prévu d'agrandir et de rénover d'une part l'école de la Sablière (qui deviendra exclusivement élémentaire), et d'autre part l'école de l'Ormeteau (qui deviendra exclusivement maternelle). Ce projet a fait l'objet d'une longue concertation et a été approuvé quasiment à l'unanimité par les représentants de parents d'élèves. Il permettra de régler les problèmes liés à l'organisation de ces secteurs scolaires. Surtout, l'ensemble des enfants du secteur centre-ville et la communauté éducative seront ainsi accueillis dans les meilleures conditions possibles.



Ecole de l'Ormeteau

cycle élémentaire à l'école de l'Ormeteau. De ce fait, la Mairie est amenée à traiter chaque année de nombreuses demandes de dérogation. Par ailleurs les écoles de

les enfants de petite section de maternelle, les autres enfants doivent se rendre à la cantine scolaire de l'Ormeteau pour déjeuner). Quant à l'école de l'Ormeteau, elle

Extension de l'école de la Sablière

2015 a vu le démarrage d'un chantier particulièrement important avec la création de nouvelles salles de classe et d'un nouveau dortoir. Le rez-de-chaussée

seront après validation de l'architecte des Bâtiments de France, au 1^{er} trimestre 2018 avec la construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place du garage mu-

nicipal (déplacé à l'entrée du parc de Villeroy). Il accueillera notamment, sur 3 niveaux, un espace dédié à la restauration scolaire et 4 salles de classes (ou 3 salles de classe et un espace polyvalent) d'environ 60 m². Dans le même temps, le bâtiment principal sera transformé et la cour agrandie.

La nouvelle école, exclusivement élémentaire, offrira une capacité de 12 salles de classe potentielles et sera livrée pour la rentrée de septembre 2019. Coût estimé : 2,7 millions d'euros.



Installation du bâtiment provisoire

du bâtiment principal a été réaménagé et un nouveau bâtiment d'environ 110 m² de plain-pied a été construit le long de la rue de l'Arcade afin de créer 2 nouvelles classes. Coût des travaux : 250 611 €. De nouveaux travaux démar-



Rénovation et reconstruction de l'école de l'Ormeteau

Une première tranche de travaux a démarré en 2016. Un nouveau bâtiment, accueillant 3 classes, 2 dortoirs, une grande salle de motricité et une salle des maîtres verra le jour d'ici l'été 2017 sur le terrain en herbe acquis par la Ville il y a 3 ans. Il communiquera avec le bâtiment principal actuel

par la création d'une percée dans l'actuel préau. Courant 2017, le bâtiment préfabriqué sera démolé et la cour intégralement refaite. Le



Pose de la première pierre

Future école de l'Ormeteau bâtiment principal bénéficiera des modifications par la création d'une salle de classe, d'un dortoir et l'adaptation des WC et salles existantes pour accueillir des élèves de maternelle. Coût estimé : 1,4 million d'euros.

Un nouveau groupe scolaire en projet

Sur les locaux laissés vides depuis bientôt deux ans par la CCVE rue de la Poste,

une opération mixte d'équipement public et de logements collectifs



doit permettre la construction d'une cinquantaine de logements collectifs privés et d'un petit groupe scolaire de proximité (3 classes maternelles et 5 classes élémentaires).

Restauration scolaire : du bon et du bio

En matière de restauration scolaire, la Ville s'est inscrite dans une démarche résolue de développement durable. Des menus bios sont proposés tous les trimestres et 2 composants bio chaque semaine. Les circuits courts sont privilégiés, les produits diversifiés et de qualité. Les enfants sont sensibilisés au goût et à l'équilibre nutritionnel. Le double choix quotidien proposé chaque midi (poisson ou viande) participe à la lutte contre les gaspillages alimentaires. Mennecy est également la première ville en France à avoir mis en place, dans tous les restau-

rants des écoles et des crèches, un dispositif de valorisation des déchets alimentaires grâce à une transformation en bio-compost. En pratique, les enfants, en débarrassant leur assiette, trient leurs restes : un sac transparent pour les déchets organiques et un autre pour les emballages. Grâce à cette « transparence », les enfants se rendent compte de la quantité jetée et le personnel peut vérifier qu'il n'y a pas d'erreur de tri. Le gaspillage constaté de certaines d'entrées permet d'ajuster les consignes pour les repas suivants. Les déchets alimentaires sont



Une alimentation équilibrée et saine

ensuite collectés par une société spécialisée qui effectue un pesage systématique. Transportés sur la plateforme de la SEMARDEL, ils produiront du bio-compost destiné aux agriculteurs de nos régions.

Ce dispositif fait prendre conscience aux enfants de la nécessaire valorisation des déchets, qui deviennent des sources d'énergies nouvelles. Il détourne chaque année 30 tonnes de déchets des circuits de traitement habituels. Il permet de lutter contre le gaspillage alimentaire. Ces innovations ont été apportées sans que cela n'ait d'impact sur le coût des repas facturés aux familles.



Les déchets organiques jetés à part



Équipement numérique : des écoles à la page

En complément du renouvellement annuel des mobiliers de classe, la Ville a choisi de mettre l'accent sur l'équipement informatique des écoles.

En 2014, 17 vidéoprojecteurs dont 3 interactifs, répartis dans toutes les écoles élémentaires et 2 « classes mobiles » (32 notebooks) pour les écoles élémentaires de la Jeannotte et des Myrtilles ont été achetés (124 000 € d'investissement).

En 2015 ce sont 5 vidéoprojecteurs interactifs à la Jeannotte et la Sablière (15 000 €) qui ont été acquis. L'an passé, en 2016, ce sont 7 vidéoprojecteurs interactifs et 7 ordinateurs supplémentaires pour l'école de la Jeannotte qui ont été achetés (22 700 €).

Grâce à la réponse de la Mairie à l'appel à projets « collèges numériques et innovation pédagogique 2016 », le collège de Villeroy a aussi été doté de 200 tablettes numériques offertes par le Département.

La Ville poursuivra cette modernisation en sollicitant des subventions du Ministère de l'Éducation Nationale afin d'équiper, dès la prochaine rentrée, des classes supplémentaires en équipements numériques, type classes mobiles ou tablettes facilitateurs d'apprentissages.



Notebook utilisé par les élèves

Nouveaux rythmes scolaires : un choix imposé

En septembre 2014, malgré le travail de concertation mené avec la communauté éducative et les parents d'élèves, l'État a imposé à Mennecy un schéma départemental des rythmes scolaires différent de celui qu'elle avait proposé.

Cette obligation s'est traduite par un bouleversement des rythmes des enfants, de leurs familles et de la communauté éducative. Les activités de l'école de musique et de danse ont également été perturbées avec la mise en place de l'école le mercredi matin. Le changement de rythme et le nombre d'enfants en hausse sur les sites périscolaires ont également imposé une réorganisation des accueils, un remaniement des plannings des agents en charge de l'encadrement des enfants (ATSEM

et animateurs) et des agents logistiques (restauration, entretien, services techniques). Pour autant, les équipes éducatives au sens large du terme (enseignants et personnels municipaux) ont su



trouver les ressources nécessaires pour assurer la continuité des apprentissages tout en assurant un confort dans l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires, au sein même des établissements scolaires. L'ensemble des ATSEM a notamment

bénéficié d'une formation complète au BAFA. Cette cohérence éducative et cet état d'esprit encourageant de solidarité sont consolidés par l'engagement de la Municipalité dans un Projet Educatif de Territoire ambitieux.

En outre et bien que l'impact budgétaire de cette réforme a pesé lourdement, la Ville a fait en sorte que cela soit indolore pour les familles.

À la veille de nouvelles échéances électorales déterminantes pour l'avenir de notre pays, l'équipe municipale appelle de ses vœux un réexamen, par les futures équipes en place, de cette réforme sans queue ni tête, dont les impacts bénéfiques et l'efficacité pédagogique ne sont toujours pas démontrés deux ans après sa mise en œuvre.

Réussite éducative : un soutien scolaire accru

Poursuivant l'aide à la scolarité impulsée depuis 2011 et afin de lutter contre l'échec scolaire et répondre aux besoins des familles, la commune a décidé, en collaboration avec le collège de Mennecy, de soutenir les collégiens dans leur scolarité. Des stages de soutien scolaire en français et mathématiques sont proposés aux enfants du CM2 à la 3^e, par petits groupes, à chaque période de vacances scolaires, pour 5 € par matière et par semaine. Les élèves, de plus en plus nombreux à en

bénéficier (d'une dizaine en 2014 à plus de 30 élèves en 2016), peuvent ainsi réviser et approfondir leurs connais-

sances grâce à des équipes d'enseignants dynamiques et motivés.



Pour de meilleurs résultats

Chantiers jeunes : un coup de pouce aux projets

Soucieuse d'accompagner les jeunes dans la mise en œuvre et le financement de leurs projets (permis de conduire, vacances, formations qualifiantes tel que le BAFA...), la Ville offre depuis 5 ans aux jeunes Mennecois la possibilité de réaliser 30 heures au service de la collectivité dans le cadre de chantiers citoyens. Recrutés sur une période d'une semaine durant les vacances, et placés sous le tutorat d'un agent municipal qualifié qui les guide et les accompagne, ils assurent l'entretien du mobilier urbain et des espaces naturels municipaux : désherbage, défrichage de parcs urbains, lasure de bancs, réfection de salles... En contrepartie de la réalisation de ces chantiers, parfois en partenariat avec le SIARCE ou le SIREDOM, chaque jeune reçoit 200 eu-



Chantier jeunes dans le Parc du Bel Air

ros en chèques-vacances pour contribuer au financement de son projet. Cette opération remporte un grand succès et attire de plus en plus de jeunes.

Par ailleurs la réforme des rythmes scolaires a engendré une pénurie d'animateurs diplômés (BAFA et équivalents)

qui n'a pas épargné Mennecy. Souhaitant pouvoir compter sur des jeunes qualifiés pour l'encadrement d'enfants dans les structures municipales, la Ville a mis en place un dispositif spécifique pour aider les jeunes désireux de suivre une formation BAFA.

Parentalité : des outils pour accompagner les familles

L'accompagnement des enfants et des familles menecoises va bien plus loin que le simple accueil au sein des structures municipales.

La municipalité a recruté début 2015 une psychologue à destination des enfants qui fréquentent les structures petite enfance et enfance, afin d'accompagner

les familles qui en font la demande. Son rôle est de conseiller, d'accompagner et d'orienter les familles et les enfants vers les dispositifs ou les professionnels qui répondront durablement ou ponctuellement à leurs besoins.

Les rendez-vous de la parentalité, menés par une administrée membre de l'association DISCIPLINE POSITIVE, abordent des sujets souvent sensibles pour les familles. Des conférences à destination des professionnels de la petite enfance et des familles sont également proposés.



Rentrée scolaire 2016 à l'école de la Verville

Conseil Municipal des Enfants : l'apprentissage de la démocratie

Créé en 2011 à l'initiative du Maire et aujourd'hui porté par Patrick Legris, Conseiller Délégué, le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux enfants de faire l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. Il leur permet de faire l'expérience du rôle d'élu dans une enceinte plus large que l'école, en prenant en compte les intérêts généraux communaux, et de développer leur sens de l'initiative. Les enfants participent chaque année à des sorties culturelles et civiques et travaillent ensemble lors de commissions et de séances plénières où ils débattent sur des projets.

La séance de cinéma en plein air organisée chaque été de-

puis 2012, la signalisation de ralentisseurs devant toutes les écoles, des marquages au sol à certains endroits pour une meilleure sécurité routière, la création d'un potager pédagogique, la création d'un club de modélisme, l'installation de miroirs dans les toilettes des écoles, la rénovation du parcours de

minigolf dans le parc de Villeroy, l'organisation d'une bourse aux jouets et la vente de gâteaux au profit de la caisse des écoles lors du marché de Noël, un voyage en Allemagne avec le comité de jumelage... font partie des nombreux projets qu'ils ont initiés ou accompagnés.



Nouveau CME



Piscine : vers une réouverture en 2019

Depuis 8 ans, les enfants scolarisés, les clubs menneçois de sports d'eau et le public en général, soit plus de 300 000 personnes par an, étaient privés de cet équipement.

A l'issue d'un transfert de compétence et de propriété de l'équipement entre le Département et la Communauté de Communes du Val d'Essonne intervenu en 2013 à l'euro symbolique, la piscine de Mennecey va enfin voir le début des travaux de reconstruction nécessaires à sa réouverture !

Après un premier appel d'offres sans suite, la CCVE a relancé une mise en concurrence et confié au travers

d'une Délégation de Service Public, la réhabilitation et la gestion du centre nautique intercommunal au groupement Engie-Cofely/Récréa. Le permis de construire a été signé en décembre 2016. Le démarrage des travaux est attendu dans les toutes prochaines semaines et le groupement devra livrer l'équipement début 2019.

A travers ce projet, les élus ont fait le choix volontariste de redonner vie au stade



Illustration du futur complexe aquatique

nautique de Mennecey et d'offrir à la population une offre de service familiale de

loisirs et de bien-être élargie. Ouvert sur un large solarium, l'équipement sera

doté d'un bassin d'apprentissage, d'un bassin d'activités multi-usages, d'un espace pour les familles avec pataugeoire pour les plus petits et d'une plaine de jeux d'eau sans profondeur. Un mur de grimpe ludique complètera la palette d'activités. Hammam, saunas, douches massantes, bains à remous ouverts sur un jardin zen privatif... ce

nouvel équipement proposera un nouvel espace bien-être pour s'offrir un moment de détente. Un

espace de remise en forme sèche sera organisé en deux salles : une salle de cours collectifs et une salle de cardio-training.

Le chantier est évalué à plus de 17,2 millions d'euros HT. La CCVE financera 37 % du coût des travaux sur ses fonds propres. Les 63 % restant seront financés par les subventions perçues, soit 7 500 000 € du Conseil Départemental, 2 560 000 € du Conseil Régional et 787 020 € de l'Etat (500 000 € au titre du Centre National pour le Développement du Sport et 287 020 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Une nouvelle Maison pour les Jeunes

Après plusieurs années passées dans un espace attendant au gymnase Maurice Nivot à la Jeannotte, la nouvelle Maison des Jeunes s'est installée début 2016 à quelques mètres, dans les locaux de l'ancienne halte-garderie « La Trottinette ».

Dans les jours qui ont suivi son inauguration, la Maison des Jeunes a accueilli un grand nombre de nouveaux adhérents qui, tout autant que les anciens, ont rapidement investi les lieux durant les vacances scolaires suivantes.

Ce nouvel espace entièrement rénové et réhabilité peut recevoir plus de 40 personnes. Une équipe d'ani-



Inauguration de la Maison des Jeunes

mation professionnelle y ac-

cueille les jeunes Menneçois de 12 à 17 ans, les encadre, les aide à passer des moments conviviaux dans une structure équipée en jeux de société, baby foot, billard, table de ping-pong... L'équipement dispose en outre d'un espace « Infos Jeunes », d'une salle de remise en forme et d'un studio de répétition. L'abattage de cloisons, la dépose d'anciens équipements sanitaires, la remise en peinture des salles, la création d'une salle d'information, d'une cuisine, d'une infirmerie, de sanitaires et de douches associées à la

salle de sport, ont été confiés aux services techniques municipaux et aux jeunes Menneçois dans le cadre de chantiers citoyens. En complément, une entreprise est intervenue pour la pose du faux-plafond de la salle de remise en forme et la création du studio de répétition. Coût des travaux : 55 000 € TTC.

Outre les activités de loisirs et des sorties, la Maison des Jeunes c'est aussi des rencontres, des débats avec

l'équipe pédagogique sur divers sujets liés aux préoccupations des jeunes adultes en devenir, ainsi qu'un accompagnement des jeunes en collaboration avec les parents, les structures institutionnelles, pour les valoriser dans leur évolution et l'acquisition de l'autonomie. La Municipalité affirme par là sa volonté de développer et de considérer la participation des jeunes dans la vie de leur cité, au sens noble du terme.



Une salle de gym à disposition des jeunes menneçois



Parvis de la mairie : un lieu d'animation rendu aux piétons



Un lieu plus convivial

Stationnement anarchique, espace exigü où les véhicules se croisaient difficilement... En concertation avec les riverains et les commerçants, les élus ont décidé de réaménager la place de la Mairie afin de redonner du cachet, de la vie et de l'attractivité commerciale au centre-ville historique.

Les travaux, réalisés en 2015 dans un temps réduit pour perturber le moins possible les riverains, ont permis la création d'une belle place piétonne accueillante et fonctionnelle où les piétons, petits et grands, peuvent déambuler en toute quiétude. Les restaurants peuvent y installer des terrasses plus grandes, plus agréables et plus sécurisées. De même les cérémonies publiques et les mariages ne seront plus engoncés sur un modeste

trottoir. Le marché qui s'y tient tous les mercredis et samedis matins constitue aussi un lieu d'échanges et de rencontres ! Poissonnier, boucher, maraîcher, fromager, fleuriste... Une offre très variée s'étale sur les tréteaux. Installé dans un lieu plus convivial et mieux sécurisé, le marché accueille

de nouveaux commerçants qui viennent diversifier et renforcer l'offre marchande. Afin de rythmer les soirées estivales et en partenariat avec les restaurants menneçois, des moments musicaux sont proposés certains soirs, en alternance sur cette place et au centre commercial de la Verville.



Des travaux réalisés en un temps réduit



Le Pavillon de Napoléon situé à l'entrée de Milly

Le pavillon Napoléon réhabilité

L'histoire nous apprend que L'empereur Napoléon, venu visiter ses troupes, y aurait passé la nuit du 3 au 4 avril 1814, la veille de son abdication, et s'y serait restauré d'un œuf à la coque... Plus de deux siècles après, cet édifice important pour le patrimoine local, a fait l'objet d'importants travaux de rénovation réalisés par les services communaux, concomitamment aux travaux du Parc de la Roseraie. Il est, depuis lors, prêté et mis à la disposition de plusieurs associations. La Ligue contre le Cancer y tient une permanence le premier jeudi de chaque mois.





Rénovation de la Porte de Paris



Rénovation d'un pilier de la porte

La Porte de Paris, emblème communal empreint d'histoire, a entamé en 2016 sa rénovation.

Ce monument érigé au XVIII^e siècle marque l'entrée nord de la ville. Les deux célèbres pilastres qui la constituent ont été dressés en 1775 par la volonté de Gabriel de Neufville, le dernier des ducs de Villeroy. En arrivant par la côte de Montauger, cette porte encadre le clocher de l'église Saint Pierre et offre la plus belle perspective sur la ville. Elle a été inscrite aux monuments historiques en 1948. Le temps ayant depuis fait son œuvre, ses dégradations ont conduit la commune à solliciter un architecte du patrimoine pour conduire des études préalables à sa restauration.

Des travaux de réhabilitation ont été entrepris à l'automne 2016, dont le coût est



estimé à 92 200 €. Ils sont financés par la Commune mais aussi par un fonds de concours de la CCVE au titre du patrimoine touristique,

une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, la réserve parlementaire du Député Franck Marlin, le

mécénat culturel privé et une opération de financement participatif inspiré du « Crowdfunding ».



Tennis club de Mennecy

Tennis : poursuite du plan pluriannuel de rénovation

2013 : rénovation de 3 courts extérieurs en béton poreux (92 307 €).

2014 : rénovation de 2 courts extérieurs en résine synthétique + rénovation court extérieur n°2 en béton poreux + remise en peinture du court extérieur n°1 en béton poreux (92 896 €).

2015 : rénovation de 3 courts intérieurs en résine synthétique (15 029 €).

2016 : rénovation de la toiture de la nef (135 103€).



Des Journées à la mer pour 1 €

Parce qu'aucun Mennecois ne doit être totalement privé de vacances, la Municipalité a lancé en 2014 une nouvelle opération : 1 journée à la mer en famille = 1 €. Le principe : offrir, pour 1 € par personne, une journée sur les plages normandes, aller-retour en bus au départ

de Mennecy... Une journée de vacances à l'occasion de laquelle toutes les catégories sociales peuvent se rencontrer, se retrouver et partager un simple moment de convivialité !

Quelque 1 000 Mennecois ont bénéficié de ce dispositif depuis sa mise en œuvre.



Détente à la plage



En route pour Deauville



Construction d'une nouvelle gendarmerie

Afin de garantir la pérennité de la Brigade territoriale de Gendarmerie de Mennecey et d'offrir de nouvelles conditions de vie et de travail aux militaires, la Ville a engagé en 2015 une révision de son Plan Local d'Urbanisme. Une nouvelle emprise foncière sur le secteur du Champoreux sera ainsi matérialisée pour son installation. Après consultation des personnes publiques et associées et enquête publique, la révision du PLU 2017 devrait être adoptée courant 2017.



Les journées « Prévention & Sécurité Jeunesse » pérennisées



Cours de prévention

Malgré l'impact de la réforme des rythmes scolaires et les restrictions budgétaires sans précédent qu'a subies la Ville du fait des coupes sombres des dotations de l'Etat, la Municipalité a, comme elle s'y était engagée, maintenu les Journées Prévention & Sécurité Jeunesse. Elle a néanmoins été contrainte d'en adapter le

format, en supprimant la journée ouverte au public le samedi et en concentrant les collégiens sur une journée au lieu de deux. Pour autant ce sont 500 élèves de CM2 et 800 collégiens de 4^e qui sont sensibilisés chaque année sur la dangerosité de certains comportements. Les partenaires institutionnels, associatifs et privés, y démontrent à l'aide d'outils

pédagogiques adaptés, les risques encourus dans des domaines variés et fondamentaux pour la sécurité de nos enfants (utilisation d'internet, drogue et alcool, risques routiers et ferroviaires...). En tout état de cause, l'intérêt et la qualité des prestations proposées sont toujours au rendez-vous.



Véhicule simulateur de tonneaux

Police Municipale : des effectifs et des moyens accrus

Face aux multiples désengagements de l'Etat, la Ville de Mennecey poursuit et accentue ses efforts pour assurer de manière optimale, la sécurité et la protection des habitants. En période trouble pour notre pays, ces efforts budgétaires et les moyens dévolus à la lutte contre l'insécurité dans notre commune doivent continuer à maintenir un niveau élevé d'exigence pour garantir la qualité du service qui doit être rendu aux Menneçois. Ainsi, les effectifs de la Police Municipale augmentent régulièrement et atteindront 14 personnels en uniforme à l'été 2017.

L'embauche d'agents de surveillance de la voie publique

(ASVP) et de policiers municipaux supplémentaires, l'acquisition de tonfas, bombes lacrymo et pistolets à impul-

sion électrique (tasers), de gilets pare-balles, l'équipement en armes de catégorie B (qui aura nécessité plus d'un



Omniprésents sur la ville



La police municipale veille

an de procédure !), la création d'une brigade canine et à vélo, sont quelques-unes des mesures mises en œuvre en matière de lutte contre la délinquance.

Par ailleurs, grâce aux subventions obtenues de la Région dans le cadre du bouclier de sécurité mis en place par Valérie Pécresse, les efforts de vidéo-protection engagés par la commune se poursuivent. Nouveauté en 2017, également les patrouilles seront dotées de caméras individuelles portatives.

« Citoyens vigilants » : la sécurité est l'affaire de tous

En étant une des premières communes du Département à adopter le dispositif national « Citoyens vigilants », la Mairie et la Gendarmerie nationale souhaitent renforcer la sécurité des Menneçois par l'implication et la mobilisation de tous les habitants. La qua-

si-totalité des quartiers ou lotissements du territoire est ainsi désormais couverte par un réseau de bénévoles. Tout en étant humbles sur les résultats, tant les succès contre la délinquance restent fragiles, les chiffres officiels de la Gendarmerie permettent de constater une

diminution importante des faits commis.

Cette exception locale résulte probablement du travail coproduit par tous les acteurs concernés : gendarmerie, police municipale, voisins vigilants, membres du Conseil local de prévention de la délinquance.





Poursuite du développement de la vidéo-protection

Malgré les baisses drastiques des dotations financières de l'Etat, Mennecy a choisi de poursuivre son effort financier pour permettre le déploiement de son système de vidéo-protection. Outre les 10 caméras qui surveillaient déjà le domaine public (centre-ville et centre commercial de la Verville), la Municipalité avait prévu l'installation de 18 caméras supplémentaires entre 2015 et 2016. Mais le retard d'attribution des subventions du FIPD par les services de l'Etat a conduit la Ville à décaler le projet d'un an. Ainsi, après 10 nouvelles caméras installées et opérationnelles au cours de l'été 2016 sur le premier secteur prioritaire allant de la Jeannotte à la gare, 13 autres nouvelles caméras seront installées en 2017 sur le secteur des Acaïas, des rues Tabarly et Paul Emile Victor, le parking de l'école de l'Ormeteau, celui



Une surveillance accrue

du cimetière de la Sablière, ainsi qu'aux abords du lycée. Véritable appui technique complémentaire au travail de proximité réalisé par les patrouilles de Gendarmerie et de Police Municipale, la vidéo-protection est une aide aux enquêtes judiciaires. Les images sont rapatriées dans un local sécurisé et

conservées sur un serveur municipal pendant 15 jours. Les policiers municipaux peuvent avoir accès en temps réel aux images, de jour comme de nuit. Ils disposent pour cela d'un grand écran HD et d'un joystick qui permet de diriger les dômes là où ils le souhaitent. Des tablettes tactiles embarquées sont aussi utilisées pour le visionnage des images. La mise en place de caméras vidéo couleur HD avec dômes mobiles principalement, des équipements de transmission et de centralisation des données au Centre de Supervision Urbain de la Police Municipale en réseau dédié privé par Boucle Locale Radio (BLR), ainsi que le stockage des informations représentent un investissement d'environ 12 000 € par caméra (108 000 € y ont été consacrés en 2016). L'objectif est d'installer 45 caméras supplémentaires d'ici 2020.



23 caméras sur Mennecy en 2017

Préserver la tranquillité publique au centre-ville

En matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, la Municipalité et la Police Municipale se fondent notamment sur des arrêtés municipaux contraignants visant à lutter contre la mendicité, la consommation d'alcool sur la voie publique et les squats. Leur application ferme et résolue, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, permettent au quotidien de verbaliser les auteurs de troubles et ont considérablement réduit les nuisances en centre-ville. Mennecy est aujourd'hui une ville particulièrement préservée et dont les habitants sont moins fréquemment confrontés aux problèmes d'insécurité que leurs voisins.



Des patrouilles de proximité

Des vacances en toute tranquillité

Parmi les missions essentielles accomplies par la police municipale, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) monopolise d'impor-

tants moyens humains et un temps conséquent consacré à la surveillance. Lors de leurs périodes de congés, les maisons des Menneçois inscrits

au dispositif. (4737 fois en 2016) ont fait l'objet de surveillance par les patrouilles de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale.



Opération Tranquillité Vacances

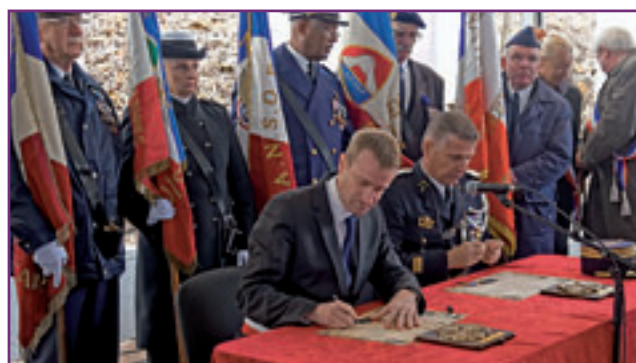
Des liens étroits avec l'armée



Le 15 novembre 2014, Mennecy est devenue la première commune de l'Essonne et la 124^e en France à s'inscrire dans un partenariat de jumelage avec une unité

de l'armée française, l'escadron de gendarmerie mobile 18/1 basé à Versailles-Satory. Par cet acte symbolique fort et cet engagement solennel, la Ville souligne son atta-

chement au lien entre les citoyens et leur armée, aux valeurs de la République et à ceux qui la défendent. Être marraine d'une unité militaire est pour la collectivité qui s'y oblige un authentique privilège, également empreint d'une dimension affective certaine. Ce parrainage, inscrit dans la durée, participe de l'entretien et de l'approfondissement des liens Armée-Nation. Il permettra notamment aux jeunes Menneçois de visiter la caserne, mais aussi d'échanger en diverses occasions et dans le cadre de manifestations et représentations officielles.



Signature du parrainage



RER D : un combat quotidien



Des trains annulés

La SNCF a annoncé ses projets pour le RER D à l'horizon 2019 avec la mise en place d'une correspondance à Corbeil-Essonnes ou Juvisy-sur-Orge. Les élus Mennecois

ont solennellement adopté, le 9 décembre dernier, une motion contre cette modification de desserte. Ajouté aux problèmes de ponctualité récurrents sur la

ligne D, ce réaménagement n'améliorerait ni les conditions de transport des voyageurs, ni les temps de parcours. Il n'est pas, en l'état, acceptable pour les usagers.

Les élus ont demandé à la SNCF de proposer d'autres solutions alternatives pour améliorer la desserte, telles que des trains directs sur Paris depuis Corbeil-Essonnes ou Juvisy-sur-Orge.

Ils demandent en outre la réalisation urgente des travaux de décroisement des flux sur le nœud ferroviaire de Corbeil-Essonnes. Ces travaux, bien que mentionnés dans les documents programmatiques régionaux dès 2006, n'ont fait l'objet d'aucun financement et n'ont jamais été mis en œuvre. Ils permettraient pourtant de supprimer les conflits de circulation au niveau de Corbeil et de résoudre en grande partie les dysfonctionnements subis sur cette ligne.

Par ailleurs, le Maire a saisi la Présidente de la Région et travaille en lien constant avec le Député Franck Marlin pour obtenir un réexamen de ce projet. Ensemble, ils ont lancé une pétition.



Des trains en retard

Pétition en ligne sur :
www.pourlemaintiendesdirectsrer.fr



Un nouveau parking rue des Ecoles



Plus de stationnement en centre ville

En 2016, la Ville a créé un nouveau parking au 8 rue des Ecoles. Jouxant le cimetière, il bénéficie d'une capacité de 18 places dont 2 pour les personnes à mobilité réduite, et sert aussi bien pour les visiteurs du cimetière que pour les parents venant déposer ou chercher leurs enfants à l'école de la Sablière toute proche. La mise en place d'une zone bleue y facilite le stationnement. Coût des travaux : 71 061 €.



Après la démolition place au parking

Réaménagement de l'avenue de Villeroy

Été 2016, d'importants travaux ont été réalisés avenue de Villeroy visant à sécuriser les flux piétons et cyclistes et à améliorer

l'offre de stationnement de proximité sur cet axe majeur de la ville. Ces travaux ont notamment consisté à prolonger les cir-

culations douces (piétons/vélos) du haut de l'avenue jusqu'au premier passage piétons desservant le collège, et créer une bande piétonne exclusive entre ce passage piétons et le bas de l'avenue. Par ailleurs 36 places de stationnement côté habitations, parallèles à la voie de circulation, et 9 places en partie basse de l'avenue côté parc ont été créées, et le parking du collège agrandi. L'offre de stationnement a de ce fait été portée à de 6 à 67 places sur l'avenue de Villeroy (dont 8 en zone bleue devant la gendarmerie) et de 27 à 45 pour le parking du collège. Coût de l'opération : 176 000€ TTC.





Pour une réduction de la vitesse

Voirie : sécurisation des artères principales des Levitt

Peu de voiries du quartier de la Verville sont dotées de trottoirs accessibles ; ceux qui existent sont peu larges et bien souvent, la végétation des propriétés riveraines a empiété sur ces espaces normalement réservés aux piétons. Ces espaces ne sont donc pas du tout adaptés à la circulation des piétons et encore moins des Personnes à Mobilité Réduite. De plus, la vitesse des véhicules circulant sur les grands axes de ce quartier rendait nécessaire des aménagements de voirie pour obliger les conducteurs à lever le pied.

Dans la continuité de l'opération réalisée en 2014 sur un tronçon de l'avenue de Neufville (représentant un-dépense de 173 000 €), de nouveaux travaux réalisés à l'été 2016 ont consisté d'une part à l'agrandissement un trottoir sécurisé aux normes PMR boulevard de la Verville, entre le carrefour à feu avec la route de Chevannes et le bas de l'avenue de la Garde, d'autre part au rétrécissement de la largeur de la chaussée afin de réduire la vitesse.

Coût de l'opération : 208 400 € TTC.

Favoriser les circulations douces par le déploiement des pistes cyclables

91,6% des Mennecois disposent d'au moins une voiture. Face à cette utilisation massive, le réseau de voies cyclables est relativement faible et leur développement constitue un véritable enjeu pour les an-

nées à venir. La Ville, en lien avec la CCVE, s'attache donc à privilégier les modes de circulations douces (piétons et cyclistes) et proposer aux usagers de nouvelles pistes cyclables. Ce fut le cas dans le cadre du réaménagement des trottoirs et voies de circulation dans le quartier des Levitt et de l'avenue de Villeroy (ci-contre). Cela a été fait tout au long de la RD191 et est également prévu avenue Darblay dans le cadre du réaménagement de cet axe à horizon 2018.



Piste cyclable avenue Darblay

Le projet d'hydrocarbures à Cerny bloqué par les élus



Mennecy a tenu bon

L'engagement et la mobilisation sans faille des élus, des associations environnementales et des habitants de toutes les villes concernées (c'est-à-dire traversées par la RD191 entre Etampes et Ormoy) regroupés au sein de l'association DEPHY-RD191 ont payé ! Par courrier du 13 mars 2015, Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, annonçait le renoncement de

la société SFDM à ce projet d'extension du site de stockage d'hydrocarbures de Cerny. Insensé et inacceptable, il aurait conduit à la circulation de 300 camions-citernes supplémentaires par jour sur la RD 191, avec des conséquences évidentes sur la sécurité, l'environnement et la qualité de vie des habitants. Il convient pour autant de rester particulièrement vigilants sur ce dossier.



Montvrain II, une ZAC créatrice d'emplois bientôt achevée

Poursuivant l'objectif de rapprocher les bassins de vie et d'emploi afin d'assurer un développement équilibré de son territoire, la Mairie de Mennecy la CCVE ont lancé fin 2006 l'opération d'aménagement de la ZAC Montvrain II. Sa réalisation a été confiée à la SORGEM.

Cette concession de 25 hectares qui accueillera commerces, activités artisanales et tertiaires, permettra à terme la création de 500 à 600 emplois.

En 2012 la zone d'activité a franchi un cap décisif avec l'ouverture du centre commercial Intermarché et sa galerie marchande de 18 boutiques.

A ce jour, la commercialisation des lots de la ZAC connaît un stade d'avance-



Des centaines de créations d'emplois

ment d'environ 90%. Outre le projet de cinéma, pour lequel un permis de construire a récemment été délivré et pour lequel une promesse de vente portant sur un terrain de 6 000 m² est en signature

(qui permettrait l'extension de cet équipement), les trois dernières autres parcelles font l'objet de promesses de ventes conditionnées à l'obtention de permis de construire.



Le futur multiplexe cinématographique

Réaménagement de l'entrée nord de la ville



À l'entrée nord de la ville, en bas de la côte de Montauger et en lisière des berges de l'Essonne, la 2^e et dernière tranche de travaux menés par Kaufman & Broad s'achève. Elle comprendra 100 logements collectifs pri-

vés. La livraison est prévue en fin d'année. Ces travaux qui se seront étalés sur 4 ans auront permis de supprimer l'ancien garage qui marquait jusqu'alors l'entrée dans Mennecy. Sur le terrain de l'ancienne maison de retraite

« le Clair Logis », place du 8 mai 1945, la société Logial OPH construira prochainement 42 logements collectifs publics et 2 locaux d'activités. Les travaux démarreront prochainement pour une livraison à l'été 2018.

Logement social : priorité aux Mennécois

Mennecy dispose d'un parc de logements sociaux répartis entre plusieurs bailleurs : Essonne Habitat, Logial, France Habitation, Immobilière 3F, Toit et Joie, l'Athégienne. Elle bénéficie, sur les parcs immobiliers de ces bailleurs, d'un

« contingent », c'est-à-dire d'un nombre limité de logements prioritairement réservés aux candidats qu'elle présente. Dans le cadre des commissions d'attribution où elle siège avec les bailleurs et la Préfecture, la Ville, considérant que le lo-

gement social doit d'abord permettre aux habitants de la commune d'y vivre et d'y effectuer leur parcours résidentiel s'efforce, autant que possible, d'accéder prioritairement aux demandes des Mennécois ou des personnes salariées à Mennecy.

Papèterie : dernières tranches de la requalification urbaine

La requalification urbaine de la friche industrielle de l'ancienne papèterie Kappa, fermée depuis 2003, touche à sa fin !

L'objectif de cette opération était à la fois de répondre aux objectifs de construction de logements imposés par l'Etat, mais aussi de modifier le tracé de la RD153 en supprimant le passage à niveau n°19 situé à l'entrée de la ville, et réaménager dans le même temps les parkings et la desserte de la gare. Au total, 384 logements dont 104 logements sociaux et deux salles municipales, seront sortis de terre.

La commercialisation de la dernière tranche a démarré



Les nouvelles constructions

en 2016. Les travaux, dont le démarrage est lié au niveau de commercialisation, de-

vraient débuter au cours de l'année 2017. Ils incluent la réalisation d'une résidence intergénérationnelle de 142 logements.

Dernière étape du projet, le recalibrage de l'avenue Darblay consiste à transformer ce qui était une artère routière départementale où passaient quelque 10 000 véhicules par jour en un mail de centre ville. Les largeurs de circulation seront réduites et les capacités de stationnement augmentées de 140 à 150 places supplémentaires. Ces travaux estimés à 1,5 million d'euros, devraient être réalisés à l'été 2018 sur une période de 3 à 4 mois.



A deux pas de la gare

Rénovation du parc locatif social

La Municipalité poursuit ses démarches auprès des bailleurs pour les amener à rénover leur parc locatif social. Elles avaient notamment permis la réhabilitation de 434 logements sociaux d'Essonne Habitat aux Châtrees et à la Jeannotte. En 2016 une cinquantaine de logements (immeubles et maisons) gérés par France Habitation rue du Saule Saint Jacques ont à leur tour bénéficié d'une rénovation extérieure.

Un travail identique est en cours avec Logial visant à obtenir la rénovation de leur patrimoine sur la Jeannotte,



Des logements sociaux rénovés



Travaux de rénovation des logements rue du Saule St-Jacques

ainsi qu'avec Essonne Habitat pour l'impassé du Haut Clos Renault.

Une fois ces travaux aboutis, c'est la quasi-intégralité du patrimoine locatif social ancien de la commune qui aura bénéficié d'une rénovation au cours de la période 2008 et 2020.



Nouveau cabinet paramédical

Un nouveau cabinet paramédical a ouvert ses portes en décembre dernier dans la ZAC Montvrain 2, derrière Intermarché.

Sept spécialistes : psychologue, pédicure/podologue, ostéopathe, orthophonistes et psychomotriciennes y accueillent les Mennecois dans des locaux de 200 m² accessibles aux personnes à mobilité réduite et bénéficiant de 12 places de parking.

Par ailleurs, suite à la relocalisation de l'entreprise Gade, la Municipalité travaille, dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme, à adapter le zonage de ces terrains, ces terrains qui jouxtent la gare, au travers d'une OAP (Orientation d'aménagement et de



Le cabinet regroupe 7 spécialistes

Programme) pour leur permettre d'y voir créer des activités liées au développement économique. Ainsi des logements pourraient y être construits, ils seraient complétés par des bureaux, des commerces et des équipements de santé.

Une complémentaire santé communale mutualisée pour faciliter l'accès aux soins

Le nombre de Français non couverts par une assurance complémentaire santé ne cesse d'augmenter sous les effets de la crise et du chômage. Sans compter ceux qui, ayant une couverture minimale, sont de plus en plus nombreux à reporter, voire renoncer à des examens ou soins médicaux.

Pour permettre aux habitants de Mennecy d'améliorer leur couverture de soins tout en préservant leur pouvoir d'achat, la Ville a accrédité en 2015 l'association ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) pour lancer la mutuelle communale « Ma Commune Ma Santé ». L'objectif est de faire baisser les tarifs en mutualisant les risques et les prestations, afin d'obtenir une offre à moindre coût, accessible à

tous. Personnalisable et élaborée avec des spécialistes de l'assurance santé, l'offre s'adapte aux besoins de chacun et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux, à des tarifs compétitifs. Mennecy a fait école et, de-

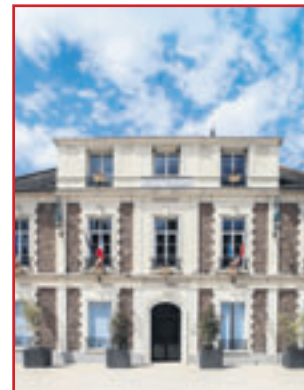
puis, de nombreuses autres communes de l'Essonne se sont engagées dans ce dispositif. Tous les Mennecois peuvent, sans discrimination, demander à en bénéficier, sans questionnaire de santé ni limite d'âge.



Un service pour la population

Stages, emplois d'avenir, contrats d'apprentissage... : la Mairie soutient l'insertion professionnelle

La mairie de Mennecy a accueilli 73 stagiaires en 2014, 76 en 2015 et 78 en 2016. Parmi les jeunes accueillis, tous les niveaux d'études sont ciblés : l'enseignement secondaire (jeunes provenant du collège du Parc de Villeroy ou du lycée Marie Laurencin) et supérieur (écoles d'éducatrices de jeunes enfants). Tous les services sont concernés par l'accueil de stagiaires mais les services relatifs à la petite enfance et à l'administration sont sur-représentés. Certains stages aboutissent parfois à une embauche. Par ailleurs, la mairie de Mennecy accueille 11 agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).



Ces agents, de profils sociaux et professionnels hétéroclites, peuvent avoir vocation à voir leurs postes pérennisés au terme de leur contrat dans la mesure où ils travaillent sur des emplois permanents. Il est à noter que 5 agents, recrutés à la mairie par le

biais de CAE depuis 2010, ont par la suite été nommés stagiaires puis titulaires de la fonction publique territoriale.

En termes de contrats aidés, Mennecy a également recours aux dispositifs Emplois d'Avenir (4 jeunes depuis 2014) et aux Contrats d'Apprentissage (5 jeunes depuis 2014). Outre le fait de contribuer à la résorption de l'emploi précaire et à l'insertion professionnelle des jeunes, le recours à ces dispositifs offre aussi l'avantage de permettre à la commune une meilleure maîtrise de sa masse salariale, parce qu'une partie des salaires des contrats aidés est remboursée par l'Etat à la commune.

Mennecy se mobilise en faveur de l'emploi

Depuis 2015, la Ville propose chaque année, au printemps et à l'automne des journées de l'emploi ouvertes à tous. Les demandeurs d'emploi ou

les salariés tentés par une reconversion ou en quête de nouvelles opportunités, peuvent y rencontrer et échanger avec des professionnels, accéder à des offres

d'emploi et bénéficier de conseils dispensés lors d'ateliers thématiques (diplômes, formations, valorisation des acquis de l'expérience, techniques de recherche d'emploi, création ou reprise d'entreprise...).

Des entreprises locales mais aussi le Pôle Emploi de Corbeil-Essonne, la Gendarmerie Nationale et la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne sont partenaires de l'événement, qui connaît une participation grandissante et propose à chaque édition la présence de nouvelles entreprises intervenant dans des secteurs d'activité variés.



Salon de l'emploi : 2 éditions par an

Création de concours de fleurissement et d'illuminations



Des Mennecois à la main verte

Dans la continuité du concours « Balcons fleuris », organisé chaque été depuis 2011 à la Résidence Édouard Gauraz, la Municipalité a souhaité étendre cette incitation à embellir la ville à toutes les habitations et à tous les habitants. Deux nouveaux concours ont ain-

si été initiés fin 2014 : un concours de décorations de Noël et d'illuminations et un concours de fleurissement, dont la première édition s'est tenue en 2015. Ces concours ont immédiatement rencontré un franc succès avec plus d'une cinquantaine d'inscriptions.





Une politique culturelle volontariste, une offre éclectique, accessible

Avec une large palette de spectacles et divertissements, Mennecy s'attache à mettre en œuvre une politique culturelle de proximité, riche, éclectique, à destination de tous les publics et particulièrement volontariste vis-à-vis des familles et des plus jeunes. L'objectif est en effet de rendre la culture accessible au plus grand nombre grâce à une offre très diversifiée et à des tarifs attractifs.

La Ville dispose de ce titre d'équipements municipaux qui contribuent à la qualité de sa vie culturelle et à son rayonnement au-delà de son territoire.

L'Espace culturel Jean-Jacques Robert, géré par une équipe professionnelle, offre un magnifique théâtre de 384 places qui permet d'accueillir tous types de spectacles, des productions 100% menneçoises, des talents émergents aux artistes connus et reconnus sur la scène nationale ou



Une formation de haut niveau

internationale, sans oublier les séances de cinéma dont certains films sont programmés à destination des écoles menneçoises. Pour le rythme, tous les publics y trouvent leur compte puisque, du rock au classique en passant par la soul, le gospel ou le métal, beaucoup de genres musicaux sont représentés. Chaque saison, l'Espace culturel Jean-Jacques Robert propose une programmation

variée et de qualité sans avoir à se déplacer jusqu'à Paris. Les Menneçois peuvent y assister à de nombreux spectacles à des tarifs très attractifs.

Le Conservatoire de musique, danse, art dramatique Joël Monier, cher à Francis Pottiez, Adjoint à la Culture, avec ses 29 disciplines enseignées par 37 professeurs, dispense 460 heures de cours chaque semaine pour près de 900 élèves. Il est aussi un pilier de la politique culturelle menneçoise, accessible au plus grand nombre puisque les tarifs des enseignements artistiques dispensés sont calculés sur la base du quotient familial. Sa réputation rayonne au-delà de la commune et il est aussi largement impliqué dans le milieu scolaire pour amener le théâtre, la musique et la danse auprès d'un maximum d'enfants.



Les Orangeries, un lieu de culture

Ouverture d'un espace de jeux/loisirs



Waldy Land

Un espace ludique pour les enfants a ouvert ses portes en août 2016, sur la ZAC Montvrain. Glissades, roulades, chasse aux trésors et évasions... Avec son labyrinthe géant sur 3 niveaux, sa piste de luge de 15 m de long, ses toboggans géants, ce parc d'attraction et de loisirs offre aux enfants de 1 à 12 ans tous les ingrédients d'un après-midi réussi, sous l'effigie d'un gentil dragon vert.

Des studios de répétition pour les jeunes

L'ouverture de la nouvelle Maison des Jeunes à la Jeannotte, inaugurée en avril 2016, a permis la mise à disposition d'un studio de répétition de 27 m² accessible aux jeunes adhérents de la structure. Cet espace offre une ouverture sur la culture et l'occasion pour de nombreux adeptes de styles musicaux variés de venir y exercer leurs talents. Un projet autour de cet espace est mis en place afin de découvrir les talents de demain.



La convivialité au rendez-vous

Profitant du réaménagement de la place de la Mairie en un parvis propice aux rencontres et à la convivialité, des moments musicaux sont désormais régulièrement proposés afin de rythmer les soirées estivales, en partenariat avec les restaurants menneçois, mais aussi au centre commercial de la Verville.



Les Estivales

Les deux Orangeries bientôt restaurées

Dans le cadre du projet de restauration et de réhabilitation des deux Orangeries, le marché de maîtrise d'œuvre a récemment été confié par la Ville à l'agence d'architectes Aedificio, spécialisée dans la rénovation du patrimoine. Les travaux, dont le montant est estimé à 1,2 million d'euros, seront réalisés à l'été 2019 et font l'objet d'une demande de financement dans le cadre du contrat d'aménagement régional en finalisation d'élaboration.



« Confluences Mennecy » : un nouveau cinéma pour la rentrée 2017

Une nouvelle étape a récemment été franchie dans le projet de complexe cinématographique à Mennecy, avec la signature du permis de construire le 21 décembre dernier. Les travaux débuteront courant mars et le futur cinéma « Confluences Mennecy » ouvrira ses portes à la rentrée 2017.

Ce complexe à taille humaine, avec ses 3 salles (324 spectateurs), privilégiera le confort et la convivialité et offrira des installations de dernière génération et des technologies de pointe.

La programmation, sur des horaires élargis (dernière séance vers 22h le samedi soir), sera familiale et avec des films en sortie nationale. Seront également proposés

des films d'auteur, des films en VO, et même des opéras, concerts et pièces de théâtre de la Comédie Française en live, ainsi que des animations spéciales pour les avant-pre-

mières de films cultes attendus, voire la venue d'équipes de films sur site, pour le plus grand bonheur des amateurs de cinéma !



Une politique culturelle active dans les écoles

Outre une programmation incluant de plus en plus de spectacles en rapport avec la sensibilisation en milieu scolaire (écoles, collège, lycée), la Municipalité et les services municipaux ont initié plusieurs projets, menés en partenariat avec les professeurs du Conservatoire et les enseignants des écoles de la ville :

- Le projet « Théâtre et Musique à l'École » : à partir de la découverte d'une musique, les professeurs du Conservatoire accompagnent les élèves des 6 classes de CM1 dans la

création d'un spectacle associant musique, théâtre, danse, incluant l'écriture des textes par les enfants eux-mêmes. En fin d'année scolaire, les jeunes jouent ces 6 spectacles inédits sur la scène de l'espace culturel, accompagnés par des musiciens professionnels.

- Les ateliers « Découverte des instruments de la famille des cuivres et percussions » : une classe de CE2 bénéficie de 20 séances d'1h15 pour découvrir et s'initier à ces instruments.
- Initiation à la danse moderne, pour les enfants de

grande section de maternelle à l'école de la Verville.

- Sensibilisation aux arts de la scène, à travers l'intervention de Marina Gobé, intervenante qualifiée en milieu scolaire, dans toutes les structures d'accueil de la petite-enfance et écoles de la ville.
- Des matinées musicales dans les écoles : les professeurs du conservatoire présentent leurs instruments et univers sonores, répondent aux questions des enfants et offrent un mini récital.



Parc de Villeroy : une scène extérieure à l'été



Le Parc de Villeroy accueillera prochainement, à l'arrière du théâtre, un espace scénique extérieur de 160 m² qui servira notamment à l'occasion de spectacles, de la fête de la musique, des Folies du Parc ou des soirées guinguette.

Manifestations : une ville très dynamique

La vie culturelle mennoise est ponctuée par de très nombreuses animations proposées tout au long de l'année, qu'elles prennent pour cadre le Parc de Villeroy ou d'autres lieux dans Mennecy. Du marché de Noël au Mennecy Dream Cars, en passant par les braderies, la Fête de la musique, l'exposition 100% Lego, les séances cinéma de plein air, le feu d'artifice et la fête du 14 juillet, les soirées guinguette, les Folies du Parc, les Estivales, les Journées du patrimoine, Octobre Rose, les Festivals nombreux et variés : du livre et de la BD, du Metal fest, Tattoo, Tropical, les salons félin, du Petit format, du bien-être, des créateurs ou de l'image

numérique, les marchés thématiques comme le marché du loisir créatif, les galas de catch... Ce sont autant de manifestations portées ou soutenues par la Ville, propices aux rencontres, aux

échanges, à l'ouverture des cœurs et esprits, qui contribuent à la richesse, au dynamisme de la vie à Mennecy et à sa convivialité. De quoi satisfaire tous les goûts et tous les publics !



100% Lego

Médiathèque Madeleine de l'Aubespine

Au 2^e étage de l'Espace Culturel, la Médiathèque Madeleine de l'Aubespine dispose d'un fonds de 25 000 livres, 250 CD, 1 000 DVD, ainsi qu'une centaine de titres de magazines. Y sont proposées des animations pour les plus jeunes : des séances de lecture d'albums et chants de comptines pour les tout-petits à partir de 6 mois (une fois par mois) ainsi que des lectures d'albums et/ou de contes pour les enfants de 4 à 10 ans pendant les vacances scolaires. La médiathèque intervient également dans les crèches de la commune, auprès du Relais Assistantes Maternelles (RAM), dans les écoles, et accueille les classes qui le



25 000 livres à disposition

souhaitent. Une vingtaine de classes maternelles et élémentaires fréquentent ainsi cette structure tout au long de l'année. Une formule d'inscription annuelle permet d'emprunter livres, magazines, CD et DVD

à des tarifs très attractifs pour les Menneçois. Avec l'aide du Conseil Départemental de l'Essonne, la médiathèque prête depuis peu 2 liseuses électroniques. Ainsi, les classiques de la littérature notamment, mais aussi les dernières sorties littéraires, sont accessibles via l'emprunt de ces liseuses.

Pour les utilisateurs qui possèdent une liseuse personnelle (ou outil numérique pouvant lire du contenu), une plateforme permet d'emprunter des ebooks, de lire des albums jeunesse en streaming, ou d'accéder à un certain nombre de ressources numériques (apprendre le code de la route et améliorer son orthographe et son anglais...).



Des petits et des grands lecteurs

« Tribute to... »

En 2015, en marge du Mennecy Dream Cars, la Ville de Mennecy a une nouvelle fois affirmé sa vocation culturelle en accueillant la 1^{ère} édition du Carbon' Rock Festival, un concept original et unique dans notre région qui a réuni au théâtre Jean-Jacques Robert quatre groupes rendant hommage aux grands noms du rock anglais, les Rolling Stones, Pink Floyd, Muse et Police. Plus de 400 spectateurs, fans de rock, y ont assisté et applaudi ces groupes « Tribute » de grande qualité.

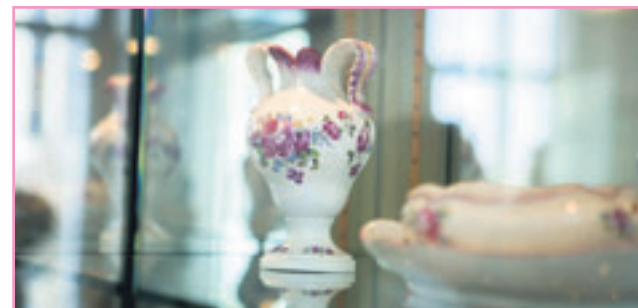


Une seconde édition en 2016 était quant à elle consacrée à la découverte des meilleurs groupes « Tribute » français autour de trois formations mythiques : Supertramp, Ge-

nesis et Téléphone. Un festival résolument vivant et joyeux, au service de la transmission musicale et de l'échange entre les générations !

La porcelaine tendre de Mennecy Villeroy, un patrimoine à découvrir et préserver

En 1735, François Barbin et son fils s'installent dans les dépendances du château de Villeroy, sous la protection du Duc François de Neufville. La marque DV, pour Duc de Villeroy, apparaît ainsi sur les porcelaines qui deviennent le fleuron du patrimoine historique de la Ville. De nombreuses pièces sont aujourd'hui exposées dans tous les grands musées de céramique à travers le monde, ou détenues par des collectionneurs privés. En 1962, le maire Jean-Jacques Robert propose au Conseil Municipal d'envisager l'achat d'une porcelaine de Villeroy, dans le but de constituer une collection communale. Si cet achat annuel régulier n'a pas été toujours possible, près de soixante-dix pièces, reçues en don ou acquises, ont néanmoins pu être réunies.



Des porcelaines à découvrir à la mairie de Mennecy

Dernière acquisition en date, en 2016, un grand médaillon en biscuit de porcelaine tendre de Mennecy, représentant le roi Louis XV couronné de laurier. Après 250 ans de voyage, voilà une œuvre rare « rentrée à la maison » les Menneçois, sont invités par la Municipalité et l'association Mennecy et son histoire à (re)découvrir dans le cadre des Journées du Patrimoine cette remarquable collection, classée Monument histo-

rique et exposée dans le salon d'honneur de la mairie. Nicole Duchon, présidente de l'association Mennecy et son histoire, y a consacré un livre, « Tendre porcelaine de Mennecy Villeroy ». Elle y raconte les circonstances de l'installation de la manufacture de Villeroy dans ce petit village et retrace les quarante années de son histoire. Elle invite le lecteur à suivre l'évolution des techniques et des productions à l'aide d'une documentation inédite.

Des échanges culturels par-delà les frontières

La genèse des jumelages d'après-guerre reposait sur l'idée forte de construire l'Europe et de tisser des liens d'amitiés pérennes entre les peuples. Ils sont l'occasion de découvrir la culture de l'autre, les modes de vie, la

gastronomie, les traditions, et d'échanger tout au long de l'année ou lors de manifestations sportives et culturelles. Ces dernières années ont été marquées par la volonté conjointe et réaffirmée de Mennecy et de ses com-

munes jumelles, notamment Renningen en Allemagne et Occhiobello en Italie, d'organiser régulièrement des échanges concrets pour toutes les familles qui le souhaitent.

Jumelage : les ponts ne sont pas coupés avec Boni

Malgré les conditions extrêmement difficiles liées au conflit au Mali, les liens avec Boni sont maintenus. La ville ayant été occupée en 2012 puis libérée grâce à l'intervention française, la situation reste encore instable puisqu'en septembre 2016 elle était retombée durant plusieurs jours aux mains des jihadistes. Il n'empêche que Boni reste dans nos

coeurs de par le jumelage instauré en 1999 et grâce à l'association créée en 2002, Mennecy-échanges-Boni, à l'initiative de Gilberte Mar-



tin. De nombreuses actions sont toujours menées pour venir en aide à nos amis sur place, dans les domaines de la santé, de la culture ou de la scolarité. Aujourd'hui, Jacqueline Bouchery veille au devenir de l'association et la Mairie s'associe pleinement aux actions qu'elle met en oeuvre avec l'ensemble des bénévoles engagés à ses côtés.



Viellissement de la population : une préoccupation majeure



a connu un rapide développement au cours des années 1960 et 1970, conjuguée à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations issues du baby-boom, auront pour effet de voir la population des 60 ans et plus doubler sur la commune entre 1999 et 2020. En 1990 la population

L'histoire et l'évolution démographique particulière de la ville de Mennecy, qui

mennecoise de 60 ans et plus représentait 10% de la population ; elle est estimée

à 23,3% pour 2020. Au-delà, les générations nées entre les deux guerres mondiales, c'est-à-dire atteignant l'âge de la grande dépendance, vont elles aussi voir leur nombre doubler. Actuellement 48% des personnes de 80 ans et plus de la commune vivent seules. En 2020 on estime que ce sont les 2/3 d'entre elles qui seront seules à Mennecy.

Ce phénomène rend d'autant plus nécessaire la mise en œuvre d'une véritable politique en faveur des seniors. C'est pourquoi la commune, bien qu'elle n'ait pas de compétence légale en la matière, est particulièrement volontariste à l'égard de ses aînés, par le biais notamment de son CCAS et de son service animation. Elle apporte également tout son soutien aux réseaux d'aide, familiaux, bénévoles et professionnels.

Une résidence intergénérationnelle au cœur du futur quartier nature

Dans le cadre du projet d'éco-quartier porté qui sera aménagé entre la Verville et le stade Jean-Jacques Robert, est prévue la création d'une résidence intergénérationnelle.

Un autre projet de cette nature avait un temps été envisagé et souhaité par des associations et habitants du village Levitt, mais n'avait pu être concrétisé en raison des règles d'urbanisme de ce secteur de la commune.

La future résidence intergénérationnelle sociale comprendra 111 logements. Elle permettra aux personnes âgées habitant la commune et désireuses de demeurer à proximité immédiate de leurs anciens voisins, de trouver une solution adaptée à leurs attentes, en termes d'équipement des logements, ainsi qu'à leurs capacités financières en termes de loyers. Elle offrira à la fois confort, convivialité et des services pour les seniors souhaitant conserver leur indépendance. Reposant sur un principe de mixité intergénérationnelle, 70% des logements seront réservés aux seniors. Indépendants, les logements garantiront le respect de l'intimité de chaque résident, tout en bénéficiant des aménagements adaptés aux personnes en ayant besoin (accessibilité, signalétique...). Un grand espace de vie au rez-de-chaussée, chaleureux et fonctionnel, un système



Sur ses 111 logements indépendants 70% seront réservés aux seniors

d'échange de services entre résidents, des animations ouvertes à tous, une offre de services à la demande, permettront d'entretenir et encourager le lien social. Construite par Essonne Ha-

bitat, la structure sera gérée par les Maisons de Marianne. Les travaux ont démarré à l'automne 2016, et la livraison est prévue au 2^e semestre 2018.

Conseil consultatif des seniors : mobiliser les bonnes volontés et être force de propositions

Poursuivant sa démarche en faveur de la démocratie participative et de l'implication des habitants aux projets de la collectivité, la Ville a mis en place un Conseil Consultatif des Seniors. Il offre aux seniors l'opportunité de participer à la définition des projets et activités

les concernant, de participer à des manifestations et des événements portés par la commune, d'intervenir bénévolement dans des projets solidaires, intergénérationnels, valorisant la mémoire historique de la commune, et de contribuer à la réussite des projets destinés aux

seniors et organisés par le CCAS.

Ce Conseil Consultatif constitué à parité de 8 représentants du Conseil Municipal et 8 personnalités qualifiées particulièrement investies en direction des seniors, a été officiellement créé et désigné à l'été 2016.



Une résidence pour personnes âgées sur le site de l'ancienne papeterie

Dans le cadre de la dernière phase de travaux de réaménagement de l'ancien site de la papeterie, le groupe France Pierre a lancé en 2016 la commercialisation d'une résidence intergénérationnelle baptisée « Les Jardins d'Hermès ».

Celle-ci comprendra 88 appartements neufs à destination des seniors, confortables et fonctionnels, aménagés pour faciliter leur quotidien. Des espaces communs offriront un espace d'accueil, des salons, une salle de billard, des salles de restauration, des locaux annexes (sanitaires, laverie, vestiaires, bureaux etc.). Des services à la carte seront proposés aux résidents : accueil 7j/7, standard téléphonique, distribution du courrier, de nombreux services d'assistance (démarches administratives, dépannage, réservations, déménagement, courses, ménage, blanchis-



Une résidence qui verra bientôt le jour

serie...), une navette, des sorties culturelles, associatives, sportives, des anima-

tions quotidiennes et liées au bien-être, un service de restauration. De par leur

conception et les services proposés, les logements permettront au seniors de

vivre en toute indépendance, tout en profitant de la convivialité et de la sécurité assurées par la structure commune.

A cette résidence services s'ajouteront 45 appartements en copropriété classique, du studio aux 3 pièces, à destination des accédants à la propriété ou des investisseurs.





Mobilité : des navettes gratuites pour les personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à la disposition des Mennecois de plus de 60 ans une navette pour aller faire leurs courses, ou se rendre à leurs rendez-vous sur Mennecy (rendez-vous médicaux)... Un service de navette est également à proposé aux seniors pour se rendre aux animations organisées par le CCAS ou à des événements municipaux tels que le feu d'artifice du 14 juillet. Renseignements : 01 69 90 61 90.



Pour aller faire ses courses ou se rendre chez le médecin

Accompagn'âge, une démarche solidaire et intergénérationnelle

Afin d'améliorer le quotidien des aînés et pour contribuer à rompre la solitude des personnes âgées, le CCAS a mis en place un groupe de bénévoles qui interviennent au domicile des personnes dépendantes et isolées, afin de leur faire bénéficier de lectures à haute voix, discussions ou promenades, et d'entretenir ainsi le lien social malgré les difficultés liées au vieillissement. Ce service gratuit est accessible à toute personne âgée de plus de 65 ans qui en fait la demande auprès du CCAS. La contribution des béné-

voles est essentielle pour étoffer ce réseau de solidarité et d'échange.



Solidarité avant tout

Des ateliers « Equilibre » et « Bien-être » pour les seniors

Les chutes sont le principal accident de la vie courante et la cause de 9 000 décès par an chez les plus de 65 ans. L'avancée dans l'âge, le manque d'équilibre, la perte de confiance, sont autant de facteurs de risque. C'est pourquoi le CCAS propose, depuis quelques mois, deux ateliers « Equilibre en Mouvement » et « Equilibre Et Bien-être » destinés aux seniors.

Ces ateliers ont été créés à l'initiative de Janine Pauchon, membre du Conseil d'Administration du CCAS et sont organisés en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France). Animés par un professionnel, ils proposent des exercices et des conseils personnalisés pour conserver la forme et améliorer sa qualité de vie. Ils sont aussi des moments

d'échanges et de convivialité où chacun participe à son rythme, avec un accompagnement individualisé.

Renseignements : 01 69 90 61 90.



Des seniors dynamiques

Aides à domicile

Le CCAS propose un soutien et un accompagnement à toutes les personnes âgées ou handicapées qui ont fait le choix de rester à domicile, en leur apportant une aide pour les actes essentiels de la vie.

Les missions sont nombreuses : entretien du cadre de vie (entretien courant du logement et du linge...), aides à la personne (courses, aide à l'habillage ou à la préparation du repas, aide au change, transferts, surveillance à la prise des traitements...), maintien des relations sociales (aide aux sorties, accompagnement à un rendez-vous, aide aux démarches administratives, aide à la lecture et à l'information...).

Ce service d'aide à domicile intervient tous les jours de 7 heures à 20 heures, auprès de plus de 150 personnes bénéficiaires. Les aides à domicile sont salariées du CCAS qui veille à leur recrutement, leur formation et leur évaluation.

La prestation d'aide à domicile ouvre droit à une réduction

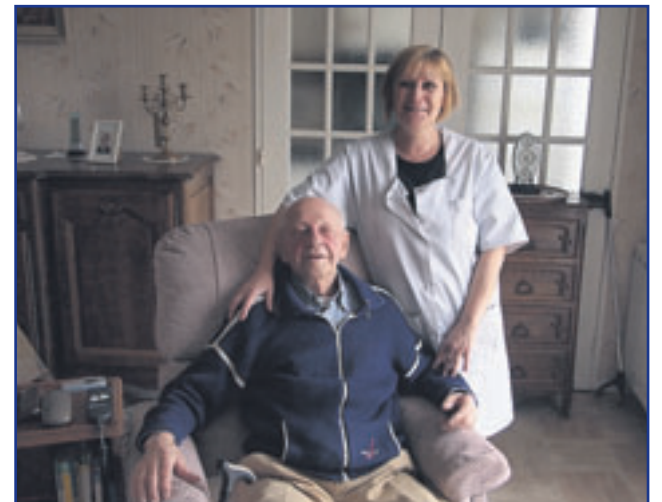
ou crédit d'impôt, dans la limite d'un plafond fixé par la loi.

Par ailleurs, le CCAS propose la livraison à domicile de plateaux-repas, 7 jours sur 7, ainsi qu'un service de téléassistance reliée à un central d'appels jour et nuit, qui garantit l'arrivée de secours d'urgence en cas de nécessité.

En outre, le CCAS a mis en place un groupe de bénévoles qui interviennent au domicile

des personnes dépendantes et isolées souhaitant bénéficier de visites, à travers le dispositif Accompagn'âge (ci-contre).

Du fait de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposée aux communes par le Gouvernement, ce service va être transféré en milieu d'année à la CCVE. Gageons que notre intercommunalité aura à cœur de maintenir ce service et même de l'améliorer.



Un accompagnement quotidien

Bel Âge : des animations nombreuses et variées, pour une vie dynamique



Des seniors heureux

Promenades, sorties, visites, séjours à l'étranger, spectacles, repas, thés dansants, soirées thématiques, jeux... Chaque année, le guide du Bel Age offre un aperçu de

la large palette des manifestations, activités et voyages proposés à l'ensemble des Mennecois en général et aux retraités en particulier, ainsi que toutes les informa-

tions sur les services mis à la disposition de ces derniers. Tout au long de l'année, les seniors peuvent en effet profiter d'activités diversifiées et de qualité, concourant à l'entretien du lien social et à l'épanouissement de tous.

A l'écoute des Mennecois, la Municipalité et les services municipaux s'attachent à adapter constamment l'offre



de services aux attentes exprimées. Pour preuve l'augmentation de la fréquence des sorties au vu du succès qu'elles rencontrent, et l'engouement suscité par la proposition, pour la première fois cette année, d'un voyage de 8 jours au Cap Vert.



Assainissement et eaux pluviales : les réseaux des Levitt repris

Le Siarce a lancé en 2015 un programme pluriannuel de rénovation totale des réseaux d'eaux usées du village Levitt.

Prévue depuis de nombreuses années et souvent différée, la rénovation totale de ces réseaux datant des années 1970, très dégradés et devenus polluants, était inéluctable.

L'implantation historique des réseaux à proximité ou sous des espaces arborés, conjuguée à leur matériau cassant aujourd'hui en fin de vie ont généré des fractures multiples et des pénétrations racinaires. Les réseaux devenus obsolètes n'étaient plus

étanches et régulièrement bouchés ; ils exigeaient plus de 70 interventions d'urgence tous les ans, occasionnant des gênes croissantes, des dépenses non maîtrisées et une pollution du sous-sol. De surcroît ils drainaient des quantités d'eaux de nappe qui engorgeaient les canalisations et la station d'épuration. L'opération visait donc à restaurer l'étanchéité des canalisations, leur fiabilité et leur pérennité.

L'année 2014 a été consacrée aux études, préalable indispensable afin de démarrer les travaux dans des conditions optimales. Les travaux ont démarré en 2015 sur les sec-

teurs des AFULs des Cailles, Lys et Myrtilles, avant d'être étendus aux autres AFULs.

Un panachage de techniques de rénovation modernes et efficaces, adaptées au cas par cas aux problèmes rencontrés, est utilisé. Chaque fois que cela est possible, une réhabilitation sans tranchées est mise en œuvre de sorte à limiter les nuisances pour les riverains et à réduire au minimum les dégradations des espaces verts et jardins particuliers. Le cas échéant, ces derniers sont remis en état, dans le respect des exigences environnementales du quartier des Levitt.



Un programme pluriannuel entamé en 2015

Valoriser le patrimoine naturel de la vallée de l'Essonne

La vallée de l'Essonne présente des paysages diversifiés, pittoresques et naturels. Histoire, patrimoine, écologie et paysage sont intimement liés, la présence de l'eau (marais, petits affluents, mares, sources...) participant grandement à la qualité des ambiances et des lieux.

De nombreux itinéraires ont d'ores et déjà été aménagés sur les coteaux, mais le fond de vallée reste globalement assez confiné et inaccessible.



Les marais

C'est pourquoi le Siarce s'est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'un Schéma directeur d'aménagement de sites et d'itinéraires de promenades en vallée de l'Essonne. L'objectif est de dessiner et aménager des voies vertes afin de permettre promenades et randonnées, favoriser la découverte des patrimoines naturels et historiques, tout en s'efforçant de contribuer au développement durable et solidaire des territoires traversés.

Ce projet, établi en partenariat étroit avec le Conseil Départemental de l'Essonne propriétaire des espaces naturels sensibles, les communes et intercommunalités traversées, fait l'objet d'une programmation pluriannuelle.

L'aménagement d'une promenade parcourant les marais et permettant de traverser Mennecy en partant d'Ormoys jusqu'à Vert-le-Petit pourrait, dans ce cadre, intervenir en 2018.



Champoreux, un espace naturel préservé

La révision du Plan Local d'Urbanisme en cours prévoit la protection des terrains classés en zone naturelle sur le secteur du Champoreux

et, sur les terrains susceptibles de voir se développer de l'habitat, une augmentation de la partie réservée à des équipements publics afin

d'y accueillir la future nouvelle brigade territoriale de gendarmerie. Ouverte en juin 2015, cette révision devrait aboutir avant l'été 2017.

Agenda 21 : 65 actions concrètes pour une ville harmonieuse et solidaire



Une ville à la campagne. Crédit photo : Jouda Prat.

Mennecy a fait du développement durable l'une de ses priorités. Celui-ci exige que chaque génération utilise les ressources de la planète de manière à ne pas mettre en danger le bien-être et les chances de développement des générations futures.

Dans ce cadre, l'outil « Agenda 21 » constitue une réelle opportunité : c'est un projet global et concret pour faire évoluer nos modes de vie et réduire l'impact de nos activités. Il structure l'action locale autour de 4 axes, dans un souci de respect de l'environnement, de la cohésion sociale et du développement économique. Il définit une stratégie de développement durable du territoire, en la

déclinant en un programme d'actions concrètes tout en engageant une démarche mobilisatrice. En effet ce plan ne doit pas s'arrêter aux seules initiatives de la Municipalité ; il est au contraire dans l'intérêt de tous les Mennecois de se l'approprier et de contribuer à sa pérennité.

La construction de l'Agenda 21 de Mennecy a mobilisé pendant de nombreux mois les habitants, les acteurs de la société civile et plusieurs dizaines d'agents municipaux, autour des élus. Cette construction collective, participative et transversale, a permis d'aboutir à la définition de 65 actions concrètes et opérationnelles visant à protéger et conserver la qua-

lité de vie des Mennecois et surtout de transmettre aux générations futures une ville harmonieuse et solidaire.

Gage de qualité, ce plan aujourd'hui entré dans une phase opérationnelle, a été reconnu fin 2015 « Agenda 21 local France » par la Délégation interministérielle au développement durable.

Un Comité partenarial de suivi et d'évaluation s'attachera à évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre au regard des objectifs assignés et des moyens mis en œuvre. Cette évaluation permettra de dégager des pistes d'amélioration, mesurer les changements obtenus, tirer des leçons des succès et des échecs rencontrés.

Le projet Valorisol bloqué grâce à la mobilisation de la population et des élus

Alors que le site des anciennes Pépinières de Mennecy, situé sur la commune de Chevannes, faisait l'objet d'un projet d'implantation de l'entreprise Valorisol, l'action conjointe et résolue de la Ville de Mennecy et de la CCVE a jusqu'à ce jour permis d'empêcher l'installation et l'exploitation

d'une plateforme de compostage et d'une unité de méthanisation agricole. Autant d'activités qui, si elles devaient être mises en œuvre, comporteraient inévitablement des nuisances pour les riverains et qui ont justifié la mobilisation de l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels pour bloquer

ce projet.

C'est ainsi qu'a été saisi le Préfet de l'Essonne et un recours engagé auprès du Tribunal Administratif de Versailles, à l'encontre de ce dossier. Les élus demeurent mobilisés et particulièrement vigilants quant à l'évolution de ce projet.

Gaspillage alimentaire : le CME récompensé

Le Conseil Municipal des Enfants remporte le prix Démocratie Jeunesse dans le cadre des trophées Eco Action de l'association Les Eco Maires. Ce prix sera remis mercredi 1er février 2017 à l'Hôtel de Lassay, à l'Assemblée natio-

nale. Il a été remporté grâce à l'enquête réalisée en 2015 dans les cantines de la ville par les enfants du CME sur le gaspillage alimentaire dans les écoles. Le jury qui s'est réuni le 13 décembre dernier à décerné ce prix à l'unani-

mité. Il a souhaité récompenser cette prise de conscience environnementale des plus jeunes qui sont désormais des acteurs de la transition écologique.



Contre l'aire de grand passage des gens du voyage

Fin 2015, les élus menneçois, avec tous leurs collègues du Sud Essonne se sont exprimés avec force contre le projet de création d'une nouvelle aire d'accueil de grand passage des gens du voyage dans le Sud du département, probablement à Chevannes.

Ce projet est en effet inacceptable, tant pour les riverains en raison des différentes nuisances qu'il génère, que pour les collectivités, déjà mises en grande difficulté par les baisses des dotations de l'Etat, et qui devraient supporter des coûts extrêmement lourds.

Dans un contexte économique et social particulièrement tendu, il semble déraisonnable, en termes de cohésion sociale et de tranquillité territoriale, d'imposer ce projet de manière unilatérale. C'est pourquoi un moratoire a été demandé au Préfet.

Aide à l'acquisition de vélos électriques

Dans le cadre de son engagement Agenda 21, la mairie propose, depuis avril 2016, une aide aux habitants de la commune qui ont fait ou feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf.



Mennecy, ville amie des abeilles



L'hôtel à abeilles du Parc Villeroy

Particulièrement impliquée dans la défense des abeilles, puisqu'elle soutient déjà une association dynamique qui s'occupe de plusieurs ruches situées sur les terrains du cimetière de l'aqueduc, la Ville de Mennecy avait fait en 2014 un pas supplémentaire dans ses actions de protection en faveur

de cette espèce animale aujourd'hui décimée. En effet la ville a installé, à l'entrée du parc de Villeroy, un « hôtel à abeilles ». Contrairement à une ruche, cet équipement ne comporte pas d'essaim. Il permet de soutenir les populations d'abeilles sauvages mais également de sensibiliser et d'informer la popula-

tion, par le biais de panneaux d'information ou de sorties pédagogiques.

Par ailleurs, la Ville a mis à la disposition des élèves du Lycée Marie Laurencin un terrain afin d'y installer des ruchers et de se familiariser avec les pratiques apicoles et d'étudier les abeilles dans le cadre de leur projet scientifique.



Des poules et un potager à Gauraz

A l'occasion de son 30^e Anniversaire fêté le 1^{er} juillet 2016, la résidence Edouard Gauraz a accueilli de nouveaux pensionnaires ! Huit poules pondeuses et un coq agrémentent désormais le joli parc et fournissent de bons oeufs frais aux résidents qui leur apportent quotidiennement des déchets alimentaires.

Des jardinières ont aussi été aménagées pour y cultiver, au choix des résidents, salades, tomates, herbes aromatiques, fleurs... Certains d'entre eux ont trouvé un réel plaisir à mettre les mains dans la terre et surveiller la croissance des plantations et



Une bonne récolte

semis, comme jadis. Ce « coin de campagne » est ainsi devenu un lieu de rencontre et

de partage pour les résidents, leurs familles et les enfants du quartier.

La Vanne, corridor écologique

L'emprise des aqueducs de la Vanne et du Loing à Mennecy constitue un élément important de la Trame Verte et Bleue locale. Elle forme un véritable corridor écologique, permettant à de nombreuses espèces de vivre, de se reproduire et de se déplacer. Les aqueducs gérés par Eau de Paris ont d'ailleurs été inscrits au Schéma Régional de Cohérence Ecologique adopté en octobre 2013.

Pour valoriser au mieux ces espaces naturels qu'elle gère, Eau de Paris met en place depuis quelques années des pratiques de gestion écologique.

A ce titre, des zones de prairie à fauche tardive ont été recréées. En laissant les plantes fleurir et monter en graines, c'est tout un cortège d'insectes (papillons...) et de mammifères, oiseaux... qui peuvent accomplir pleinement leur cycle de vie.

Des zones sont entretenues en tonte plus régulière pour permettre la surveillance et



Entrée de la Vanne

l'accès aux ouvrages, bénéficiant également aux nombreux promeneurs.

A noter que l'on trouve aussi quelques mares situées au pied des aqueducs. Ces milieux humides, plus rares et donc remarquables par les espèces qu'ils accueillent, participent au réseau de mares et mouillères de la plaine de la Bière.

A Mennecy, Eau de Paris soutient l'ASEC, association de protection de l'environnement qui organise des balades botaniques et ornithologiques sur le chemin des

aqueducs.

Eau de Paris est également partenaire du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour la valorisation du patrimoine naturel local. A ce titre, des nichoirs à chouette-chevêche ont été installés en 2014 sur l'emprise des aqueducs. L'un d'entre eux a été placé à la limite des communes de Chevannes et de Mennecy. Objectif : protéger cette espèce en forte régression en France avec la diminution de son habitat naturel.

Jardins partagés : du respect de la nature à la solidarité intergénérationnelle

Parce que planter des fruits et légumes est une façon de manger mieux et moins cher, parce que jardiner enseigne la patience, la découverte, le respect de la nature et du travail des autres, le partage, parce que jardiner est une autre façon d'entretenir une bonne forme physique...

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville a mis en place plusieurs actions visant à développer l'écologie urbaine et encourager le lien social, multiculturel et intergénérationnel, parmi lesquelles un jardin partagé au cœur du quartier de la Jeannotte. Celui-ci a, dès son inauguration en mai 2016, rencontré un franc succès auprès de la population et notamment des enfants.

Les volontaires, après avoir signé une charte, se sont approprié l'exploitation de



Les jardiniers de la Jeannotte

ce jardin en préparant le sol, puis en achetant graines et plantes variées. S'agissant d'un jardin bio, le désherbage est réalisé manuellement et des fleurs spécifiques ont été plantées pour écarter pucerons et insectes. Devenu un lieu de vie après l'école, les jardiniers petits et grands s'y retrouvent quasi quotidiennement, renforçant ainsi les liens sociaux et intergénérationnels. Les récoltes sont

partagées collectivement, sans savoir qui a planté quoi. Ce projet, porté par la mairie qui a préparé le terrain et offert de nombreux plants (fraisiers, arbustes fructifères, plantes aromatiques... ainsi que réservoirs d'eau et composteurs), bénéficie aussi du soutien d'Essonne Habitat qui a fourni des outils, des tuyaux d'arrosage et un local à proximité pour les entreposer.

Chatterie

Pour lutter contre l'abandon et la prolifération des chats, une association de protection des chats s'est constituée : « Aux Mennechats ». Elle est soutenue par la Mairie qui a souhaité s'associer à ce projet avec la mise à disposition d'un chalet aménagé situé dans la cour du centre administratif Jacques Broz.



Les bénévoles « Aux Mennechats »

